

Service Enseignement - Ecoles Primaires et Maternelles - Subventions aux classes de découverte - Deuxième répartition 1997

M. LE MAIRE, Rapporteur : Un crédit de 619 000 F est inscrit au Budget Primitif de l'exercice courant en vue d'aider certaines classes des écoles primaires et maternelles à effectuer des séjours de découverte.

Une partie de ce crédit, soit 528 000 F, est ventilée entre des associations qui organisent de tels séjours :

- l'Association Départementale des Pupilles de l'Enseignement Public,
- l'AROEVEN,
- la FOL.

Une somme de 91 000 F est consacrée à des actions ponctuelles.

Une première répartition, soit 51 163,60 F a été effectuée par délibération du 5 mai 1997.

Une seconde répartition est maintenant proposée :

Ecoles	Séjours	Dates	Nombre d'enfants	Participation au séjour
Velotte Primaire	Futuroscope Châteaux de la Loire	du 16 juin 1997 au 21 juin 1997	44	11 800 F
La Grette Primaire	CPIE Les Eyzies - 24620 Séjour Patrimoine	du 3 novembre 1997 au 9 novembre 1997	53	13 000 F
TOTAL				24 800 F

Le Conseil Municipal est invité à en décider et en cas d'accord, les crédits inscrits au budget primitif de l'exercice courant, 92.11.65748, code service 21100, permettront de faire face à cette dépense.

Après en avoir délibéré et sur avis favorables des Commissions Enseignement et du Budget, le Conseil Municipal, à l'unanimité, adopte ces propositions.

Récépissé préfectoral du 12 novembre 1997.